

18-19-20 DÉCEMBRE 2017
MSH PARIS NORD

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE
& CITOYENNE

CONFCAP2017

AGRÉÉE POUR
LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE

POUR UNE MISE EN DIALOGUE

Les droits des personnes à l'épreuve des contraintes légales

SANTÉ MENTALE,
HANDICAP,
DÉPENDANCE

Interprétation français-anglais
Re transcription simultanée

Avec le soutien de la
Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie



Conseil français
des personnes handicapées
pour les questions européennes

collectif-contrast.com

COLLECTIF
CONTRAST

consentement capacité contrainte santé mentale



Conférence organisée
par le COLLECTIF CONTRAST
EN PARTENARIAT SPÉCIAL
AVEC LE CFHE
ET LE PROGRAMME CAPDROITS

Inscription gratuite mais obligatoire à l'adresse :

<http://confcap2017.wordpress.com>

ARGUMENTAIRE

Depuis plusieurs décennies, les droits et l'autonomie des personnes faisant l'objet de soins et d'accompagnement ont été placés au centre des politiques publiques. Parallèlement, le recours à des mesures de « contrainte légale » ne cesse d'augmenter dans les domaines de la santé mentale, du handicap et de la dépendance. Ainsi, en France, les mesures de protection juridique sont passées de quelques milliers à près de 800 000 ces dernières années. De même, le recours aux mesures de soins sans consentement augmente régulièrement depuis les années 1990, avec une accélération de cette tendance depuis la mise en œuvre de la loi du 5 juillet 2011. Cette évolution n'est pas propre au contexte français, des tendances comparables existant dans de nombreux pays européens ou nord-américains notamment.

Ces évolutions paradoxales sont débattues par les spécialistes et les militants : les promoteurs de la convention de l'ONU sur les droits des personnes handicapées affirment avec force un modèle du handicap fondé sur les droits de l'homme, interdisant toute restriction d'exercice de la capacité juridique pour des raisons de santé ou de handicap, et toute mesure légale de prise de décision substitutive. Ce modèle, que le comité des droits des personnes handicapées de l'ONU promeut, est contesté par des professionnels de la santé mentale, qui craignent qu'il puisse « saper » l'accès effectif aux droits des personnes en situation de grande vulnérabilité.

Ce débat soulève les questions des conditions d'exercice des droits et de l'accompagnement à la décision quand les personnes sont fragilisées dans leur capacité à les exercer. Ces mesures légalement contraignantes visent-elles à restaurer ces capacités dans une dynamique thérapeutique ou éducative ? Ou constituent-elles une limite à l'idéal capacitaire énoncé par les droits fondamentaux ?

A la suite du succès de la conférence « Garantir les capacités civiles et juridiques des personnes en situation de vulnérabilité », le collectif Contrast, en lien avec le Conseil français des personnes handicapées pour les questions européennes (CFHE) et le programme Capdroits, propose de prolonger la réflexion et les discussions autour de ces questions en organisant un espace de dialogue entre des personnes concernées issues de mondes sociaux, professionnels, expérimentiels différents. Nous vous proposons de contribuer à cet espace en mobilisant aussi bien les savoirs issus de votre expertise que les questions et attentes issues de vos expériences vécues.

** Nous entendons par « contrainte légale » toute intervention sur autrui autorisée légalement, sans que soit nécessaire le consentement de l'autrui directement concerné, ce qui rend possible notamment différentes formes de prise de décision substitutive.*



PRÉ-PROGRAMME CONFACAP 2017

JOUR 1 – LUNDI 18 DÉCEMBRE

LUNDI 18 DÉCEMBRE MATIN

10H-12H30 : RENCONTRES PRÉALABLES CAPDROITS (SUR INVITATION)

Pour les participants du programme Capdroits –
Accompagner l'exercice des droits et libertés dans la citoyenneté,
les membres du comité de suivi de la conférence et des invités

LUNDI 18 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI

13H30 : Accueil et café

14H-14H15 : PROPOS INTRODUCTIFS

14H15-45 : OUVERTURES OFFICIELLES

- Représentants du Gouvernement français
- Catalina Devandas, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées (par vidéo-conférence)
- Contrôleur général des lieux de privation de liberté (sous réserve)
- Représentant d'une association de personnes en situation de handicap

14H45-16H : CONTRAINTES LÉGALES ET EXERCICE DES DROITS : LE PARADOXE DE L'AUGMENTATION DES MESURES DE PROTECTION

- >Magali Coldefy (Irdes) / Mélanie Bessaud (Ministère de la justice) (sous réserve),
L'augmentation du recours aux mesures de contrainte légale
->Larry Gostin (ancien responsable juridique de Mind UK, professeur de l'Université de Georgetown, directeur du Centre OMS pour le droit de la santé publique et droits humains),
Interprétation socio-juridique de l'augmentation des mesures de protection (par vidéo-conférence)

16H00 : Pause

16H15-18H : MISE EN DIALOGUE : CONTRADICTIONS, AMBIVALENCES, DILEMMES, PARADOXES

Avec les groupes Capdroits Bordeaux, Lille lieu de vie, Lyon L'ADAPT,
et des représentants institutionnels et professionnels
(Cécile Hanon (psychiatre), Lionel Chabert (Service départemental-métropolitain d'incendie
et de secours du Rhône), Jean-Paul Lanquetin (GRSI))
Discussion avec la salle

18H30 : Buffet

JOUR 2 – MARDI 19 DÉCEMBRE

MARDI 19 DÉCEMBRE MATIN

9H-10H45 :

EXERCER SES DROITS : CONTESTATIONS,
MOBILISATIONS, APPROPRIATIONS

->André Bitton (fondateur et président du CRPA –
Cercle de réflexion et de proposition d'actions sur la
psychiatrie),

Retours sur un parcours militant d'exercice des
droits

->Tina Minkowitz (avocate, co-fondatrice et
présidente du CHRUSP – Centre pour les droits des
usagers et survivants de la psychiatrie, New York),
La CIDPH comme pratique émancipatoire des droits
fondamentaux

->Anne Revillard (sociologue, Sciences Po,
OSC-LIEPP)

10H30 : Discutant et discussion avec la salle

10H45 : Pause

11H-12H00 : MISE EN DIALOGUE :
L'EXERCICE DES DROITS EN CONTEXTE CONTRAINT

Avec des représentants Capdroits
et des représentants institutionnels

12H45-14H00 : Pause déjeuner

MARDI 19 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI

13H15-14H45 :

ATELIERS THÉMATIQUES EN PARALLÈLE

- 1) Mesures d'urgence, situations anticipées
- 2) Le rôle des parents dans la prise en charge
- 3) L'organisation du service : protocoliser ou éviter les contraintes ?
- 4) Contraintes, intimités, dignités : les inviolabilités du soi

14H45 : Pause

15H-16H30 : Séminaire EHESS-EHESP-Collectif
Contrast Handicap,

exercice des droits et participation :
entre contraintes et accompagnement :

Recherche émancipatoire

->Wayne Martin, Essex Autonomy Project,
Participants du projet Voices, Irlande,
L'expérience du PIECD,
Des représentants Capdroits

16H30 : Pause

16H45-18H15 :

ATELIERS THÉMATIQUES EN PARALLÈLE

- 1) Signalements et premières orientations
- 2) La place du juge, la place du soin, la place du recours
- 3) Organisation de l'accès aux droits et les paradoxes de l'information
- 4) Mobilisations pour la défense des droits (suite du séminaire Handicap, exercice des droits et participation)

MARDI 19 DÉCEMBRE 19H30 :

SÉANCE AU CINÉMA : 12 JOURS DE RAYMOND DEPARDON

(UGC Ciné Cité Paris 19, tarif spécial)

JOUR 3 – MERCREDI 20 DÉCEMBRE

MERCREDI 20 DÉCEMBRE MATIN

9H-9H30 :

DÉMARCHES ÉMANCIPATOIRES ET EXERCICE DES DROITS

Retour sur les discussions de la deuxième journée

9H30-11H :

ATELIERS THÉMATIQUES EN PARALLÈLE

- 1) Le manque d'offre de soin et d'accompagnement : situations sans issue
- 2) Prendre en compte la parole des proches et donner des repères
- 3) Respecter le règlement – se couvrir – transgresser
- 4) Du stigmate du handicap à la discrimination intersectionnelle

11H : Pause

11H15-12H45 :

ATELIERS THÉMATIQUES EN PARALLÈLE

- 1) Ambivalences des aspirations, choix du logement et places du curateur
- 2) Professionnels affectés et éthique de la décision
- 3) Environnement capacitant, contrainte incitative ou violence symbolique : les « leviers » en question
- 4) Les violences et les emprises

12H45-14H00 : Pause déjeuner

MERCREDI 20 DÉCEMBRE MATIN APRÈS-MIDI

14H-15H :

MISE EN DIALOGUE : LES DOMAINES DU HANDICAP, DE LA DÉPENDANCE, DE LA SANTÉ MENTALE

Jean-Luc Noël et Fabrice Gzil

15H-16H : RESTITUTION DES ATELIERS

Alice Casagrande, Jean-Philippe Cobbaut, Fabrice Gzil

16H : Pause

16H15-17H15 :

VERS UNE PUBLICATION SCIENTIFIQUE ET CITOYENNE

Avec les invités étrangers, des représentants institutionnels et des soutiens à la démarche

17H15 : Mots de clôture

Défenseur des droits (sous réserve)

MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

L'ÉQUIPE D'ORGANISATION : Jean-Philippe Cobbaut, Benoît Eyraud, Karine Lefevvre, Iulia Taran, Tonya Tartour

LES SOUTIENS ORGANISATIONNELS : Anne Toppani, Christiane Gérard-Mellon, Marjuse Marrière

LE COMITÉ DE SUIVI SCIENTIFIQUE ET PARTENARIAL : Peter Bartlett, Université de Nottingham ; Pierre-Yves Baudot, Curapp/Université d'Amiens ; Arnaud Béal, Capdroits-GREPS ; Pierre Bouttier, ANDP ; Dagmar Brosey, Université de Cologne ; Béatrice Borrel, UNAFAM ; Agnès Brousse, UNAF ; Nacerdine Bezghiche, Capdroits-Le Mas ; Anne Caron Deglise, Cour d'appel de Versailles ; Alice Casagrande, FEHAP, Magali Coldefy, IRDES ; Hadeel Chamson, FNAT ; Thierry Danel, F2RSM ; Sylvie Daniel, Capdroits Le Mas ; Olivier Drunat, AP-HP ; Pascale Estecahandy, DIHAL ; Michèle Dussaut Delorme, Schizo Oui ; Claude Ethuin, Capdroits-Nord Mentalité ; Emmanuelle Fillion, Capdroits-EHESP ; Eve Gardien, Université de Rennes ; Véronique Ghadi, HAS ; Vincent Girard, AP-HM, équipe Marss ; John-Stewart Gordon, Université Vytautas Magnus à Kaunas ; Cristina Guillarte, Université de Valladolid ; Fabrice Gzil, Fondation Médéric Alzheimer ; Cécile Hanon, AP-HP ; Nicolas Iu, Cermes 3 ; Emmanuel Hirsch et Sébastien Moser, AP-HP-Eremand ; Liora Israel, CMH-EHESP ; Farbod Khansari, CFHE ; Alain Koskas, FIAPA ; Julien Kounowski, DRJSCS, Emmanuelle Jouet, Laboratoire Maison Blanche ; Clémence Lacour, FNAQPA ; Catherine Le Gales, économiste, Cermes 3 ; Christian Laval, Rhizome, Médecine du Monde ; Valérie Lemard, Capdroits-Esqui ; Jean-Paul Lanquetin, Groupe de recherche en soins infirmiers ; Anne Lebas de Lacour, Unapei ; Wayne Martin, Essex Autonomy Project ; Bernard Meile, Capdroits-Advocacy France ; Philippe Miet, CFHE ; Julie Minoc UVSQ-Collectif Contrast ; Isabelle Lohviev, revue Santé Mentale ; Emilie Pecqueur, Cour d'appel de Douai ; Albert Prevos, CFHE ; Gilles Raoul-Cormeil, Université de Caen ; Bertrand Ravon, Université Lyon 2-CMW ; Jean-François Ravaud, Cermes 3 ; Jean-Luc Roelandt et Bérénice Staedel, CCOMS ; Anne Saris, UQAM ; Joan Sidawy, « comme des fous » ; Sébastien Saetta, Cermes 3-Collectif Contrast ; George Szmuckler, Kings College London ; Mireille Tremblay, UQAM ; Stephanie Wooley, ENUSP- Santé Mentale Europe ; Halima Zéroug-Vial, CHS Le Vinatier. Tremblay, UQAM ; Stephanie Wooley, ENUSP- Santé Mentale Europe ; Halima Zéroug-Vial, CHS Le Vinatier.



la Personne
en Médecine



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

Le thème de la Conférence rejoint les objectifs et les préoccupations du Comité de suivi de l'application de la CIDPH que préside le Défenseur des droits et qui se compose de la CNCOD, du CNCPH, du CFHE et du CH.